

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 Mai 2020

L' an 2020 et le 23 Mai à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle communale - Mairie de Les Menus sous la présidence de VAUGON Pierre, maire sortant et GUILLET Denis, maire.

Présents : M. VAUGON Pierre, M. MASSÉ Philippe, M. GUILLET Denis, M. BERNAND Luc, M. BOUCHER Sylvain, Mme CIROU Stéphanie, Mme DUMONT WYLLEMAN Michèle, M. HAYE Ludwig, M. ROUSSET Remi

Excusés ayant donné procuration : M. DASSÉ Matthieu à Mme CIROU Stéphanie

Absents : M. GAIN Malcolm

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9
- Votant : 10

Date de la convocation : 19/05/2020

A été nommée secrétaire : M. ROUSSET Remi

SOMMAIRE

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
ELECTION DU MAIRE, NOMBRE D'ADJOINT ET ELECTION DES ADJOINTS
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE A LA CDC DES HAUTS DU PERCHE
INDEMNITES DE FONCTION DE L'ADJOINTE
Te61 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de la commission locale à laquelle appartient la commune.
DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAEP DU PAS ST L'HOMER ET LES MENUS
DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAA DES BASSINS DU LIVIER DE LA DONNETTE ET DE L'EURE
DESIGNATION DES DELEGUES AU PARC REGIONAL NATUREL DU PERCHE
DESIGNATION DES DELEGUES AU SMIRTOM DU PERCHE ORNAIS
CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES
COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

réf : 2020-08 INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de M. VAUGON Pierre, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions, suite aux élections municipales du 15/03/2020. Cette installation initialement prévue le 20/03/2020 a été reportée à cause de la crise sanitaire liée au covid 19.

- BOUCHET Sylvain (89 voix)
- DUMONT WYLLEMAN Michèle (78 voix)
- ROUSSET Rémi (87 voix)
- VAUGON Pierre (78 voix)
- CIROU Stéphanie (86 voix)
- MASSÉ Philippe (76 voix)
- HAYE Ludwig (82 voix)
- BERNAND Luc (72 voix)
- DASSÉ Matthieu (81 voix)
- GUILLET Denis (71 voix)
- GAIN Malcolm (81 voix)

M. ROUSSET Rémi a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal, Mme DUMONT WYLLEMAN Michèle et Mrs MASSÉ Philippe en qualité d'assesseurs.

réf : 2020-09 ELECTION DU MAIRE, NOMBRE D'ADJOINT ET ELECTION DES ADJOINTS

Election du maire :

M. VAUGON Pierre, le plus âgé des membre présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Constitution du bureau : Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme DUMONT WYLLEMAN Michèle et M. MASSÉ Philippe

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
 Nombre de suffrages blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Majorité absolue : 6

Monsieur GUILLET Denis obtient 10 voix (dix voix)

Monsieur **GUILLET Denis** a été proclamé **maire** et a été immédiatement installé.

Election des adjoints :

Sous la présidence de M. GUILLET Denis élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le président a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de trois adjoints (30% de l'effectif). Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour d'un adjoint. Au vu des éléments, le conseil municipal **a fixé à un adjoint** au maire de la commune.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 10
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
 Nombre de suffrages blancs : 1
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 Majorité absolue : 5

Ont obtenus :

Madame DUMONT WYLLEMAN Michèle 8 voix (huit voix)

Monsieur BOUCHER Sylvain 1 voix (une voix)

Madame **DUMONT WYLLEMAN Michèle** a été proclamée **adjointe au maire** et immédiatement installée.

réf : 2020-10 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE A LA CDC DES HAUTS DU PERCHE

Monsieur le Maire indique que pour les communes de moins de 1000 habitants, les nouveaux conseillers communautaires sont désignés **automatiquement** suivant l'ordre du tableau. Il n'y aucune élection/désignation par le conseil municipal. Il n'appartient pas au conseil municipal de se prononcer. La commune de Les Menus dispose d'UN siège au conseil communautaire de la CDC des Hauts du Perche.

Pour votre information, à compter de ce jour, en prenant l'ordre du tableau de notre conseil municipal :

- M. GUILLET Denis est conseiller titulaire;
- Mme DUMONT WYLLEMAN est conseillère suppléante

réf : 2020-11 INDEMNITES DE FONCTION DE L'ADJOINTE

Monsieur le Maire indique que Le nouveau conseil municipal doit prendre une délibération qui répond à des règles particulières fixant expressément le niveau des indemnités de ses membres, à l'exception de celle du maire (art. L. 2123-20-1, I, 1er alinéa du CGCT).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au **23/05/2020** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à **9,9 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique, taux maximal pour une commune de moins de 500 habitants.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-12 Te61 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de la commission locale à laquelle appartient la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,

Vu les statuts du Territoire d'énergie Orne,

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la collectivité à la commission locale à laquelle appartient la commune.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné :

Délégué(s) titulaire(s)	Délégué(s) suppléant(s)
<p>M. <i>MASSÉ Philippe</i>,</p> <p>Adresse personnelle : "12, la Brulardière" 61290 LES MENUS Né(e) le 25/05/1974</p> <p>comme représentant de la collectivité à la commission locale du syndicat</p>	<p>M. BERNAND Luc</p> <p>Adresse personnelle : 5, "la Peignière" 61290 LES MENUS Né(e) le 11/10/1969</p> <p>comme représentant de la collectivité à la commission locale du syndicat</p>

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifié à Monsieur le Président du Te61.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-13 DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAEP DU PAS ST L'HOMER ET LES MENUS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,

Vu les statuts du SIAEP du Pas St L'Homer et des Menus.

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune au syndicat d'eau potable auquel appartient la commune.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné :

Délégué(s) titulaire(s)	Délégué(s) suppléant(s)
<p>Mme <i>DUMONT-WYLLEMAN Michèle</i> 17, rue de la mairie 61290 LES MENUS Née le 27/06/1957</p> <p>M. <i>VAUGON Pierre</i> 12, "La Brulardière" 61290 LES MENUS né le 15/03/1942</p> <p>comme représentants de la collectivité à au syndicat</p>	<p>M. <i>GUILLET Denis</i> 14, "La Coignardière" 61290 LES MENUS</p> <p>Née le 20/10/1960</p> <p>M. <i>BERNAND Luc</i> 5, "La Peignière" 61290 LES MENUS né le 11/10/1969</p> <p>comme représentants de la collectivité à au syndicat</p>

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifié à M. le Président du SIAEP de Pas St L'Homer et les Menus

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-14 DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAA DES BASSINS DU LIVIER DE LA DONNETTE ET DE L'EURE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,

Vu les statuts du SIAA DES BASSINS DU LIVIER DE LA DONNETTE ET DE L'EURE

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner 3 délégués pour représenter la commune au syndicat.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné :

M. VAUGON Pierre
12, "La Brulardière" - 61290 LES MENUS
né le 15/03/1942

M. DASSÉ Matthieu
38, rue de la mairie - 61290 LES MENUS
né le 06/04/1988

M. GUILLET Denis
14, "La Coignardière" - 61290 LES MENUS
né le 20/10/1960

comme représentants de la collectivité à au syndicat

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifié à M. le Président du SIAA LIVIER DONNETTE EURE

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-15 DESIGNATION DES DELEGUES AU PARC REGIONAL NATUREL DU PERCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,

Vu les statuts du Parc Naturel Régional du Perche

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la commune au PNRP.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné :

Délégué(s) titulaire(s)	Délégué(s) suppléant(s)
<i>Mme DUMONT-WYLLEMAN Michèle</i> 17, rue de la mairie 61290 LES MENUS Née le 27/06/1957 comme représentants de la collectivité à au syndicat	<i>M. GAIN Malcolm</i> 1, "La Brulardière" 61290 LES MENUS Née le 01/10/1947 comme représentants de la collectivité à au syndicat

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifié à M. le Président du PRNP

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-16 DESIGNATION DES DELEGUES AU SMIRTOM DU PERCHE ORNAIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,

Vu les statuts du SMIRTOM DU PERCHE ORNAIS

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune pour représenter la CDC des Hauts du Perche au SMIRTOM du Perche Ornaï.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a désigné :

Délégué(s) titulaire(s)	Délégué(s) suppléant(s)
<i>M. ROUSSET Rémi</i> 9, rue du Saint Laurent	<i>M. HAYE Ludwig</i> 2, "La Moitelière"

61290 LES MENUS
Née le 20/12/1988

comme représentants de la collectivité à
au syndicat

61290 LES MENUS
INée le 10/05/1986

comme représentants de la collectivité à au
syndicat

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifié à M. le Président de la CDC des Hauts du Perche

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-17 CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de nommer les membres des diverses commissions communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **COMPOSE** les commissions communales suivantes, le maire est membre de droit de toutes ces commissions

TRAVAUX ET BATIMENTS

M. BOUCHER Sylvain
M. VAUGON Pierre
M. MASSÉ Philippe
M. BERNAND Luc

TRAVAUX CHEMINS

M. DASSÉ Matthieu
M. VAUGON Pierre
M. HAYE Ludwig
M. BERNAND Luc
M. ROUSSET Rémi

FETES ET CEREMONIES

M. GAIN Malcolm
MME WYLLEMAN Michèle
MME CIROU Stéphanie
M. BOUCHER Sylvain
M. DASSÉ Matthieu

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-18 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire indique que l'article 22-14° et 22-II du Code des Marchés Publics prévoit que, pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission d'appel d'offres soit composée du maire ou son représentant Président, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** ainsi la composition de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : Denis GUILLET, Maire

Membres titulaires

- WYLLEMAN Michèle
- MASSÉ Philippe
- CIROU Stéphanie

Membres suppléants

- ROUSSET Rémi
- HAYE Ludwig
- VAUGON Pierre

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

En mairie, le 04/06/2020
Le Maire
Denis GUILLET